



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

TROISIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:
Pharmacie de Saint-Jean SA, Genève
2. Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:
CHF 300'000.00
3. Nouvelle valeur nominale du capital-actions: CHF 100'000.00
4. Décision de réduction par: l'Assemblée générale extraordinaire
5. Date de la décision: 11.06.2010
6. Echéance de préavis des créances: **23.08.2010**
7. Adresse pour la déclaration des créances:
Pharmacie de Saint-Jean SA, Rue de Saint-Jean 2,
1201 Genève
8. **Indication:** Les créanciers peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9. **Remarques:** La réduction passe par la destruction de 2'000 actions de CHF 100.00 chacune. Selon le rapport de révision prévu à l'art. 732 CO, établi par Monsieur Nicolas Duruz, expert-réviseur agréé, du 11 juin 2010, il résulte que les prétentions des créances sont entièrement couvertes par le capital-actions réduit.

Etude Gampert & Demierre, notaires
1204 Genève

05683898



Montag - Lundi - Lunedì, 21.06.2010, No 117, Jahrgang - année - anno: 128

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Herabsetzung des Aktien- oder Partizipationskapitals und Aufforderung an die Gläubiger gemäss Art. 733 OR (Aktiengesellschaft) - Réduction du capital-actions ou du capital de participation et appel aux créanciers selon art. 733 CO (société anonyme) - Riduzione del capitale azionario o del capitale di partecipazione e diffida ai creditori secondo l'art. 733 CO (società anonima)